

AVIS relatif à la tenue
De la Séance du Conseil municipal
De la commune RIVES DE L'YON
Du Jeudi 3 décembre 2020

A 19h30

Salle de l'Avenir 1 -Saint-Florent-des-Bois

ORDRE DU JOUR

I – RAPPORT DES DELEGATIONS DU MAIRE

II – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Règlement intérieur du Conseil Municipal – Adoption

III – URBANISME

1. Délibération prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de la concertation

IV – RESSOURCES HUMAINES

1. Délibération portant création, à compter du 1er janvier 2021, d'un poste d'adjoint administratif relevant de la filière administrative
2. Délibération portant création, à compter du 1er janvier 2021, d'un poste d'attachée territoriale relevant de la filière administrative
3. Délibération portant création, à compter du 4 décembre 2020, de postes relevant de la filière technique
4. Délibération portant sur la création du compte épargne temps (CET)

V – FINANCES - COMPTABILITE

1. Tarifications de prestations ou services communaux : Délibération modifiant la délibération n°2016-12-118 relative aux tarifs de locations de salles communales
2. Délibération portant reprises à effectuer sur les subventions transférables.
3. Association « Récré aux Bois » : Modification de la délibération DE2020-07-077 portant versement d'une subvention de fonctionnement
4. Association « Récré aux Bois » : Délibération validant le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement

5. Association RIVES DE L'YON Santé - Délibération validant le montant de subvention à attribuer - Année 2020
6. Délibération portant exonération des loyers des bâtiments professionnels pour la période du 1er avril au 31 décembre 2020 inclus dans le cadre de la pandémie COVID 19.
7. Délibération portant décision modificative au budget principal « commune » - Année 2020 ou DM N° 3
8. Convention d'occupation précaire d'une vitrine d'un local sur la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois - 2 rue Clémenceau : Délibération validant les conditions de mise à disposition de ce local au profit d'une association locale dénommée « Actifs de l'Yon ».

V – ENFANCE - JEUNESSE

1. Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) : Délibération validant sa reconduction pour l'année scolaire 2020/2021 et autorisant M. le Maire à signer l'avenant de prolongation
2. Avenant à la convention entre l'association du Restaurant Scolaire Intercommunal RSI et la commune de Rives de l'Yon

V – DIVERS

1. Diverses communications.
2. Compte rendu de réunions de travail diverses, si nécessaire.
